



175 – Subvention d’investissement de 112 000 euros et convention avec l’association ABC Puériculture pour le remplacement du véhicule utilisé dans le cadre du Relais Petite Enfance itinérant « le petit bus » intervenant dans les 11e, 12e, 14e, 16e, 17e et 19e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris soutient la qualité des modes d’accueil individuel, notamment au travers d’un réseau de relais petite enfance (anciennement RAM-RAP), en régie et associatifs, sur l’ensemble du territoire parisien.

L’objet de ces RPE est de soutenir la qualité de l’accueil individuel du jeune enfant en accompagnant la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s et auxiliaires parentales et parentaux.

Les RPE sont des lieux gratuits d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les professionnel.le.s et les enfants qui leurs sont confiés.

Dans le cadre de rencontres collectives, animées par des professionnel.le.s de la petite enfance (éducateur.trice de jeunes enfants), les assistant.e.s maternel.le.s et auxiliaires parentales et parentaux peuvent se rencontrer, échanger, et bénéficier d’un accompagnement dans leurs pratiques, favorisant leur professionnalisation et la qualité de l’accueil des enfants dont ils.elles ont la garde.

Les RPE sont aménagés pour accueillir les jeunes enfants. Ils participent à leur éveil et à leur autonomie, grâce à l’apprentissage progressif de la vie en collectivité autour d’activités ludiques.

L’association ABC Puériculture gère des établissements d’accueil de la petite enfance (multi-accueils, crèches, haltes garderies) et un service « La crèche à domicile » qui propose aux familles une offre d’accueil à domicile par des auxiliaires parentales et parentaux formé.e.s et encadré.e.s par l’association.

L'association ABC Puériculture anime le RPE « Le Petit Jardin » situé au 9, rue Aristide Maillol, dans le 15e arrondissement et le RPE itinérant « Le Petit Bus » dans les 11e, 12e, 14e, 16e, 17e et 19e arrondissements.

Pour le RPE itinérant, ABC Puériculture a réaménagé un bus d'occasion, avec le soutien de la Ville de Paris et de la Caisse d'Allocations familiale de Paris (CAF).

Ce dernier doit être aujourd'hui remplacé.

Afin de poursuivre cette activité, l'association a sollicité l'aide financière de la Caisse d'Allocations familiale de Paris ainsi que de la Ville de Paris.

L'activité de RPE itinérant nécessite un aménagement spécifique du bus. Le coût global prévisionnel de cette opération est ainsi de 295 000 €. Il est proposé une subvention municipale de 112 000€ pour soutenir ce projet (soit 38 % du coût global). L'association a également sollicité une aide auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris. De plus, l'association mobilisera ses fonds propres à hauteur de 15 000 €.

Compte tenu de l'impact positif de cette action auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de renouveler le soutien au Relais Petite Enfance itinérant « Le petit Bus » pour l'animation et le développement d'ateliers en direction des professionnel.le.s de l'accueil individuel, en participant au financement d'une partie du coût de remplacement du véhicule.

Je vous remercie de m'autoriser à signer avec l'association ABC Puériculture la convention jointe, qui fixe la subvention globale d'investissement à 112 000 €.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

|

|